



Délégation régionale
Bourgogne

Annonce recrutement intervenant

Formation et sensibilisation à la prévention des conduites addictives et du risque alcool

La délégation régionale de Bourgogne du CNFPT recrute des intervenants sur le thème de la prévention des addictions et du risque alcool, pour intervenir auprès d'agents territoriaux. Les sollicitations du CNFPT sur ce thème peuvent être de différentes natures :

- interventions-conférences (journées de sensibilisation, d'information tout public)
- interventions à destination d'un public spécifiques (préventeurs, DGS, DRH, encadrants, etc.)
- interventions en intra, au sein d'une collectivité, à sa demande, et impliquant des équipes pluridisciplinaires.

Pour candidater, merci de préciser vos expériences et démarches menées, de nature proche ou similaire aux sollicitations possibles par le CNFPT (citées plus haut).

Seules les candidatures complètes seront étudiées.

Objectifs des formations :

- 1) Connaître les différentes addictions, leurs effets et leurs risques.
- 2) Connaître la réglementation applicables aux collectivités territoriales et établissements publics, les obligations de l'employeur, des responsables de services, et des agents, face aux addictions et aux situations à risques.
- 3) Repérer la place, le rôle et la responsabilité de chaque acteur dont ceux de l'encadrant.
- 4) Savoir agir et/ou réagir face à une addiction.
- 5) Connaître les différentes addictions, leurs effets et leurs risques.
- 6) Connaître la réglementation, les obligations de l'employeur, des responsables de services, et des agents, face aux addictions et aux situations à risques.
- 7) Repérer la place, le rôle et la responsabilité de chaque acteur dont ceux de l'encadrant.
- 8) Savoir agir et/ou réagir face à une addiction.
- 9) Conduire un entretien d'aide avec un agent.

Thématiques à aborder :

Les thèmes suivants seront abordés dans les formations et actions de sensibilisation à la prévention des addictions (liste non exhaustive et évoluant selon les demandes) :

Addictions ou pratiques addictives :

- Définitions.
- Les différents stades de la dépendance.

Les substances psycho actives et leurs caractéristiques, les effets sur le comportement et la santé :

- Alcool.
- Cannabis.



Délégation régionale
Bourgogne

- Cocaïne.
- Autres drogues.
- Médicaments psychotropes.
- Polyconsommation.

Les pratiques addictives en milieu de travail :

- Secteurs concernés.
- Existe-t-il un lien entre la consommation et le travail ? (lien avec les risques psychosociaux, la prévention des burn-out, etc.)
- Les conséquences pour la structure, les agents, le service et la qualité du service rendu.

La réglementation applicable aux collectivités territoriales:

- Employeurs et responsables de services : quelle décision prendre en cas de suspicion d'état sous emprise d'une substance psycho active ? Quel protocole suivre ?
- Agents et représentants du personnel.
- Service de médecine du travail.
- Dépistages.

Les démarches de prévention collective.

- Objectifs des actions de prévention.
- Moyens et outils.
- Clés de réussite et écueils.

L'aide et l'écoute : comment parler à son collègue, à un agent de sa collectivité, de son service du problème lié à son addictions ? Conseils et bonnes pratiques.

Les relais extérieurs : organismes d'accueil et de conseil.

Etudes de cas concrets à proposer, en fonction des objectifs de la formation à mener:

- Exemple de la mise en place d'un protocole de prévention.
- Exemple de la prise en charge d'un agent sous l'emprise d'addiction.
- Echanges et partages d'expériences.

Méthodes d'animation :

D'une façon générale, une pédagogie active est souhaitée.

- Pour les actions de sensibilisation, l'intervenant – les intervenants (la co-animation étant possible) proposerons des modalités pédagogiques variées et actives. Il pourra par exemple s'agir de théâtre-forum, de scénettes jouées devant les participants, de jeux quizz au démarrage et à la fin, etc.
- Pour les actions de formation, les modalités pédagogiques seront également variées.
- Pour les actions d'accompagnement de groupes de travail à la production de livrables (protocole, guides, chartes), l'intervenant sera force de proposition, guidera le groupe, mais son rôle en sera pas de produire « à la place » du groupe.

Types de prestations demandées lors d'actions en intra :

Lors d'actions en intra (au sein d'une collectivité), l'intervention sera adaptée à la demande (sur-mesure). Aux actions de sensibilisation et de formation pourront s'ajouter des animations et accompagnements de groupes de travail, par exemple à la réalisation de diagnostic, de guide à l'attention des agents et des encadrants (l'intervenant ne réalise pas les livrables, il accompagne le groupe de travail dans l'élaboration de ce type de support).



Délégation régionale
Bourgogne

Public :

En fonction de la nature de l'action, le public pourra être mixte ou spécifique. En tout état de cause tout agent est à même de suivre des actions de formation et de sensibilisation sur ce thème. Pour les actions plus spécifiques, le public pourra être constitué de :

- Directeurs généraux des services, Directeurs des ressources humaines, Conseillers en prévention, assistants de prévention, médecins du travail, encadrants et responsables de services.

Compétences attendues et profils souhaités :

- Les intervenants candidats doivent être à même de traiter ces thématiques (dont la liste n'est pas exhaustive), de s'adresser aux publics cités et disposer de compétences liées à l'accompagnement de structures, d'entreprises, de collectivités territoriales ou établissements publics, à la prévention des addictions.
- Approche pluridisciplinaire indispensable ;
- Connaissances approfondies du sujet.
- Connaissance de la réglementation applicable aux collectivités territoriales.
- Compétences en animation de groupe et en pédagogie pour adultes.

Profil souhaité :

- Professionnel de l'accompagnement d'agents, de salariés, de managers et d'employeurs sur le thème de la santé au travail, spécialisé en addictologie.
- Notions de psychologie souhaitées.

Expérience indispensable en formation et en accompagnement.

Votre candidature :

Pour candidater, merci de préciser vos expériences, références et démarches menées, de nature proche ou similaire aux sollicitations possibles par le CNFPT (citées plus haut). Il est également possible d'utiliser un support plus détaillé et de l'adresser par mail à :

Florence BONFILS, Conseillère formation florence.bonfils@cnfpt.fr

Seules les candidatures complètes seront étudiées.